

Le 24 juin 2021

Compte Rendu CHSCT du 24 juin 2021

Ce CHSCT se tient à nouveau en présentiel, seul un représentant étant en visio-conférence. Les débats commencent par les lectures des liminaires des 3 Organisations Syndicales. Vous trouverez celle de vos élus **Solidaires Finances** en pièce jointe.

Thème récurrent des liminaires : l'indemnisation des frais liés au télétravail, on se dirige vers une indemnisation mensuelle forfaitaire, mais qui sera minime, attendons les textes officiels ! Et versée une fois par an compte tenu du faible montant.

Pour le matériel des télétravailleurs, le Président du CHSCT indique que des recensements ont été faits auprès des chefs de service et que si des besoins existent, il faut prendre contact avec les services RH. Le président du CHSCT indique également que « le taux de télétravail a baissé trop vite à son goût ».

L'Ordre du jour comporte 7 points que nous vous rendons compte ici :

1- Présentation de la note d'orientation ministérielle 2021, présentée par M Thiebaut l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail.

NB : Il n'y avait pas eu de note d'orientation en 2020 du fait de la crise.

L'axe numéro 1 est de cultiver la prévention des risques dans nos lieux de travail. La base est le questionnement des agents. Leur retour d'expérimentation est essentiel. Pour une anticipation d'éventuels risques, les formations vont reprendre de manière accélérée à la rentrée 2021.

Seront notamment dispensées : la formation sur les violences sexistes et sexuelles, les gestes de premiers secours, l'amiante, et plusieurs modules formation incendie

Le 2ème axe est l'organisation du travail : il y a eu un dialogue autour du travail surtout sur les réformes et le télétravail. Prévenir les risques liés au télétravail est essentiel, ce sont les risques sur l'environnement et le matériel, ainsi que les risques psycho-sociaux, la gestion du temps entre le personnel et le professionnel, et aussi la gestion du stress sur des objectifs demandés trop importants ; d'où l'importance de former les chefs de service également.

Solidaires Finances indique en parallèle que les agents doivent être associés aux réorganisations. Pour assurer la bonne santé des agents, des projets chiffrés charge de travail / moyens humains mis en face devraient exister. **Solidaires Finances** constate en effet que les agents ne peuvent plus faire face aux nouveaux projets !! Et que la charge de travail a des répercussions ! Nous n'avons pas ces éléments chiffrés, et le président du CHSCT indique « qu'ils n'existent pas. Devons-nous implanter 2 agents au lieu de 4, on ne sait pas répondre, le NRP n'est pas corrélé à des situations d'emplois, il y a seulement un avant et un après ». Regretterions-nous l'ORE ? (Outil de répartition des emplois) ; qui avait ses défauts mais qui quantifiait au moins les effectifs pour les charges de travail.

Vous trouverez ici en pièce jointe la note d'orientation 2021 santé sécurité et conditions de travail.

2- Examen du DUERP/PAP 2021-2022 – pour avis

Le DUERP (Document Unique Evaluation Risques Professionnels) a été établi suite aux recensements exhaustifs des divers sites du département. Des réunions de services ont eu lieu dans ces entités fin 2020 et début 2021. Les risques relevés par tous les collègues ont été recensés et débattus lors de la réunion du groupe de travail en mai. Des cotations de risques en sont donc ressorties et ont été validées par le groupe de travail.

4 risques ont été cotés « A » cette année (A : cotation de risque maximale)

A la DDFIP : l'escalier de l'entrée principale du bâtiment a un sol glissant pendant les périodes hivernales ou de fortes pluies : un devis est donc en cours.

A Yssingeaux : téléphonie obsolète, défaillances informatiques ...

2 casques ont été livrés pour l'instant.

A Brioude : la centrale incendie mais qui a été changée depuis (problèmes récurrents signalés lors des contrôles), risque de non avertissement si feu.

A Craponne : interrupteurs électriques qui grésillent, risque d'électrocution.

Réparations effectuées

Pour l'ISST, le suivi est très important, une réunion fin 2021 devrait y être dédiée, et ce pour faire des retours en équipements fournis ou toute autre réparation.

Solidaires Finances note que les risques psychosociaux et que la crainte de l'avenir reviennent quasiment sur chaque site, la cotation fait que ces risques ne sont pas « A », mais ils devraient l'être du fait de leur redondance sur chaque entité.

Vote des OS sur ce point du DUERP-PAP : CONTRE à l'unanimité.

En effet, comment voter autrement avec les 50 pages de risques recensées dans notre Département ; les manques d'effectif restant le symbole et la source de bon nombre de ces risques.

3 – Point sur la situation sanitaire en Haute-Loire :

Chiffres de la Direction au 16 juin :

Présents en service : 192 personnes

Absents ce 16 juin : 62 personnes (congrés, récup...)

Télétravailleurs : 47

Nomades en télétravail : 2 personnes

1 agent en ASA Covid pour dizaine

37 cas Covid depuis le début de la crise

Sur les 5 dernières journées, 131 personnes ont au moins télé-travaillé 1 jour.

14 personnes étaient toujours en télétravail sur 5 jours pour pathologies graves ce chiffre devrait être réduit dans les prochains jours à 5 environ.

Il n'y a plus d'agent en ASA pour raison médicale lié au COVID.

4- Point sur le télétravail en Haute-Loire :

Question en préambule du Dr Guillaume : est-ce que les agents de l'EDR (Equipe De Renfort) peuvent faire du télétravail ? Le président n'y voit pas d'inconvénient, par équité envers les collègues, encore faudra-t-il organiser leur travail ! Leur planning mensuel devra être ajusté et, dans la procédure, la Direction demandera aux agents de déposer en début de mois leurs jours de télétravail flottants pour le mois complet.

Dans le département, 209 ordinateurs portables ont déjà été déployés. (soit 78 % de taux de déploiement). **Solidaires Finances** rappelle que le télétravail se fait sur la base du volontariat, et qu'un minimum de confort est requis en matière d'écran, repose-pied et fauteuil. Le Docteur Guillaume rappelle également qu'un bon écran est la base, tout comme le fauteuil!

Sur les conventions télétravail, M Thiébaud, l'ISST, précise que l'employeur a la responsabilité de fournir les outils informatiques ainsi que le mobilier, le salarié doit porter, lui, l'engagement d'avoir une installation électrique aux normes.

Les nouvelles modalités du télétravail s'appliqueront à compter du **lundi 06/09/2021**.

5- Les fiches de signalement, les registres hygiène et sécurité et les accidents de service.

Fiches de signalement : la dernière datait de mars 2021 sur le site du PRS ; aucune n'est en cours actuellement.

Accidents du travail 2020-2021 : chutes dues au verglas, manipulation de stores avec luxation des doigts, chute dans les escaliers en allant au restaurant administratif ...sont malheureusement les accidents sur l'année.

Solidaires Finances demande à ce que le nombre de jours d'arrêt de travail sur 2021 soit évoqué lors du prochain CHSCT, nous sommes en effet au courant de plusieurs situations difficiles dans les services ayant débouchées sur des arrêts. Nos camarades demandent également à ce que le nombre de personnes arrêtées soit évoqué, ce qui est un critère également important.

6- Examen du budget 2021.

Les formations vont redémarrer à la rentrée, les membres du CHSCT décident de compléter les dépenses du budget avec la formation aux premiers secours et aux gestes qui sauvent et la gestion du stress.

L'assistant de prévention met à jour la prochaine péremption de batteries et d'électrodes sur les 5 défibrillateurs des sites, les membres décident là aussi de mettre à jour le budget de ces dépenses essentielles. Pour rappel, c'est le CHSCT qui avait financé les achats de ces défibrillateurs.

7- Questions diverses + visites de sites :

Visites de services :

visite DDFIP programmée le 04/11/2021

visite des sites d'Yssingeaux programmée le 08/10/2021

Questions diverses :

Ecrans accueil Yssingeaux et Brioude : pas d'avancement dans les demandes de **Solidaires Finances** qui avait demandé à ce que les contribuables puissent être orientés dans les services grâce

à des écrans d'accueil.

CAPL de juillet : appel notations - 2 dossiers seront débattus le 06 juillet : 1 en catégorie A et 1 en catégorie B.

Encaissements Guichets : **Solidaires Finances** pose la question pour un guichet de prendre des règlements espèces pour un autre poste, vérification en cours de la note par la Direction pour donner une réponse claire sur la possibilité de le faire ou non.

Merci et bon courage à toutes et tous dans vos services !

Eve CHAMPELOVIER / Guillaume PONS / Jean-Louis DO-CARMO / Frédéric GABRIEL
Jonathan COINTY et Sylvain BILLON (experts)

